

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°113 - 17/05/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Avant de revenir sur la semaine dernière, voici les sujets **A suivre cette semaine :**

Dans l'hémicycle:

- A partir de 16h lundi 17 mai, suite de l'examen en séance publique du **projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales**, sur lequel Jacques LE NAY est le **porte parole** du Groupe Union Centriste
- A partir de mardi 18 mai, examen du projet de loi relatif à la **gestion de la sortie de crise sanitaire** (et portant notamment sur la question du pass sanitaire)

En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :

- Mercredi 19 mai à partir de 9h30, audition de Monseigneur Antoine de Romanet, M. le Rabbineur Joël Jonas, M. l'imam Nadir Mehidi et M. le Pasteur Étienne Waechter, **aumôniers en chef des armées**



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission cette semaine, du 17 au 21 mai.

Au Sénat

Dans l'hémicycle

Examen du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales



Mardi 11 mai, Jacques LE NAY est intervenu en séance en tant que **porte-parole du groupe Union Centriste (UC)** sur le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et aux inégalités mondiales.

Il y a salué les avancées de ce **texte, très attendu** et a également souligné quelques modifications apportées par la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées comme la mise en place d'une **véritable programmation de l'aide publique au développement jusqu'en 2025** ou encore le renforcement de la tutelle de l'Etat sur l'Agence Française de Développement (AFD).

Avec ses collègues du groupe UC, ils ont porté des **amendements défendant le français, son apprentissage et son usage, notamment dans les travaux de l'AFD**, la place des **outre-mer dans la politique de développement solidaire française** ou encore les **entrepreneurs français à l'étranger**.

Question d'actualité au Gouvernement : Financement de la rénovation de la voirie municipale



Lors de la dernière séance de questions d'actualité, Jean-Marie MIZZON, Sénateur de Moselle, a interpellé le Gouvernement sur les difficultés de financement des travaux de voirie pour les communes dans un contexte de baisse constante des dotations.

Jacqueline GOURAULT, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, a rappelé les différents dispositifs existants en matière de financement (via les intercommunalités, des opérations comme « Action Coeur de ville » et « Petites villes de

demain ») et que certains choix incombent à d'autres niveaux de collectivités tels que les régions.

Dépôt de la proposition de loi pour l'encadrement des services publics de La Poste



Après la publication et l'adoption à l'unanimité par la Commission affaires économiques du rapport sur l'avenir de La Poste, Jacques LE NAY a cosigné la proposition de loi initiée notamment par Pierre Louault, Sénateur d'Indre-et-Loire, en faveur de l'encadrement des services assurés par La Poste. Elle vise à **garantir un financement pérenne, améliorer la qualité des services rendus aux usagers et transformer les services publics** afin de mieux répondre aux besoins de la société suivant les 28 recommandations formulées dans ce rapport.

Interventions parlementaires sur différentes thématiques

Agriculture

Audition de Luc FERRY par le Groupe d'études Agriculture et Alimentation



Mercredi 12 mai dernier, Jacques LE NAY a participé à une audition de Luc FERRY, auteur des ouvrages *Le nouvel ordre écologique* (1992) et *Les sept écologies* (2021), pour son analyse de la pensée des mouvements écologistes contemporains.

Audition commune aux groupes d'études Elevage et Chasse & Pêche, les sujets relatifs à **l'économie circulaire, l'écologie humaniste et au bien-être animal** ont été abordés. Les différents modèles d'agriculture mais aussi les nouvelles conceptions de l'alimentation (protéines cellulaires qui créent des viandes en laboratoire...) ont nourri réflexions et débats avec Luc Ferry, sans langue de bois, sur des sujets actuellement très discutés au sein des groupes d'études concernés.

Courrier visant à adapter la réglementation aux projets ICPE de faible taille



A l'initiative de la Chambre d'Agriculture de Bretagne et de Paul MOLAC, Député du Morbihan, certains parlementaires du Morbihan dont Jacques LE NAY ont interpellé Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les **évolutions réglementaires**

visant à réformer les modalités d'épandage, les règles d'utilisation des matières fertilisantes et supports de culture ainsi que les exigences pour l'exploitation des unités de méthanisation. Il s'agit ici de suggérer une approche plus respectueuse des principes de proportionnalité, spécificité et faisabilité, afin de préserver un modèle de développement agricole à taille humaine.

Crise sanitaire

Revenons à "la vie normale" démocratique

Jacques LE NAY s'est associé à cette tribune par laquelle Philippe BONNECARRÈRE, Sénateur du Tarn, Loïc HERVÉ, Sénateur de Haute-Savoie, et Vincent DELAHAYE, Sénateur de l'Essonne, regrettent que le projet de loi de gestion de la sortie crise sanitaire ne soit en réalité qu'une énième prorogation de l'état d'urgence qui ne dit pas son nom, et déplorent la manière dont le Parlement, en particulier le Sénat, a été mis à l'écart durant toute la gestion de la crise. Cette position sur ce texte controversé en particulier sur le pass sanitaire a été reprise par Belle île en diagonales

Situation tendue des services de réanimation en France

Jacques LE NAY a cosigné le courrier adressé au Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VERAN sur la situation très préoccupante des services de réanimation en France, qui dépasse le seul cadre de la crise sanitaire. Initiée par Laurent LAFON, Sénateur du Val-de-Marne et Elisabeth DOINEAU, Sénatrice de la Mayenne, l'interpellation des sénateurs s'inscrit **dans le prolongement des conclusions de la Cour des comptes qui indique dans son rapport annuel que les services de réanimation et de soins critiques sont « mal préparés à affronter la crise »**. Ainsi, ce courrier vise à questionner le ministre sur la réelle capacité de la France à se doter de 10 000 lits en réanimation et sur le manque de personnels chronique (moins d'1% des internes étant formés chaque année). Enfin, il relève l'important turn over au sein des infirmiers travaillant dans les services de réanimation alors que leur formation sur le terrain nécessite près d'un an pour acquérir une parfaite autonomie. Ce turn over s'explique grandement par l'absence de statut spécifique et de

valorisation de leur métier, afin de fidéliser ce personnel. Ainsi, les sénateurs plaident pour une **augmentation durable des moyens humains et des capacités de réanimation**.

Retour sur les questions écrites

Lutte contre la fraude aux prélèvements obligatoires



Le 16 janvier 2020, Jacques LE NAY a interrogé le Garde des sceaux sur les possibilités de confier au parquet national financier un droit d'évocation en matière de fraude aux prélèvements obligatoires.

Dans sa réponse publiée le 1er avril dernier, le Gouvernement indique qu'a été créé pour la juridiction la plus spécialisée, un **droit prioritaire pour se saisir des faits tant que l'action publique n'a pas été mise en mouvement par l'article 6 de la loi n° 2020-1672 relative au parquet européen, à la justice environnementale et à la justice spécialisée** du 24 décembre 2020. À l'instar d'un « droit d'évocation », dont il partage l'objectif, ce mécanisme prévu au nouvel article 43-1 du code de procédure pénale vise au **règlement des éventuels conflits positifs de compétence entre parquets**, au bénéfice du parquet le plus spécialisé.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés